

UN DEBUT D'ANNEE EN BERNE POUR LES VENTES DE VETEMENTS

Pénalisée par l'inflation, le succès de la seconde main et une météo peu favorable, l'activité des enseignes d'habillement se contracte.

17 mai 2024 par



BERVILY Elodie

Crédit photo : josh hodge

Sur les 4 premiers mois de l'année 2024, les ventes en valeur d'articles d'habillement en magasins sont en baisse de 1,8 % par rapport à la même période de l'année précédente, selon le baromètre panel Int. pour l'Alliance du Commerce. En ligne, elles affichent un repli de 3 % sur la même période. « *Depuis le début de l'année, l'activité reste inférieure à son niveau de 2023. Alors que la saison est bien avancée, espérons qu'une météo plus favorable redonnera, en mai, des couleurs à l'activité malgré les ponts successifs* », indique Yohann Petiot, Directeur général de l'Alliance du Commerce. Si les températures expliquent une partie de cette contraction, les arbitrages de consommation des ménages dans un contexte d'inflation encore élevée et la concurrence des spécialistes de la seconde main tirent le marché à la baisse.

Hormis les enseignes implantées dans les centres commerciaux de centre-ville qui affichent une belle hausse de 3,9 % en avril, tous les types d'emplacement des enseignes d'habillement sont à la peine : les commerces implantés sur rue en centre-ville enregistrent une petite hausse de 0,6 %, les centres commerciaux de périphérie sont stables. Les replis d'activité sont particulièrement marqués pour les commerces en zones d'activités commerciales et retail parks, en baisse de 3,3 %, et

les magasins outlet à -5,3 % sur la période. Côté affluence en magasin, les nouvelles sont mauvaises. La fréquentation a chuté de 1,1 % en avril 2024 comparé à la même période un an plus tôt. *« Si les commerces de centres commerciaux implantés en centre-ville ont conservé une belle attractivité au mois d'avril, les autres types de magasin ont davantage été impactés par les températures, particulièrement fraîches pour un mois d'avril, et par les vacances de printemps »*, précise Yohann Petiot.